

RAPPORT ANNUUEL 2024



Sur le **prix** et la **qualité**
du service public de la
Gestion des déchets



SOMMAIRE

3_ Le mot du conseiller communautaire

4_ Le territoire

5_ La collecte en porte à porte sur le territoire

6_ Le schéma de collecte

7_ La prévention

l'évolution du tonnage collecte

8_ La sensibilisation

aminations et événements

9_ La collecte

tonnages collectés en 2024

10_ Les déchèteries du territoire

11_ Comparatif

Grand Bourg Agglomération et Auvergne Rhône Alpes

12/13_ Le traitement

répartition des modes de traitements des déchets de Grand Bourg Agglomération

l'enfouissement des déchets

14_ Emploi

Qui sont agents de la direction?

15 à 17_ Finances

Les dépenses

Focus sur les coûts

Prestataires et soutien des éco-organismes

18_ Mentions légales

LE MOT DU CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

Dans un contexte national de tensions budgétaires, les intercommunalités sont confrontées à un défi majeur : continuer à assurer un service public de qualité, tout en répondant aux exigences croissantes des citoyens en matière d'environnement. Au cœur de cette équation complexe, le service public de gestion des déchets s'impose comme un levier structurant de la transition écologique, économique et sociale des territoires. Réduire les tonnages, améliorer le tri ou développer des filières de valorisation locales : chaque action que nous entreprenons compte, car elle participe à la fois à la protection de l'environnement et à la maîtrise des coûts pour les usagers.

En 2024, Grand Bourg Agglomération a pris deux tournants majeurs qui ont eu des répercussions positives et encourageantes sur la réduction des déchets.

D'abord, depuis le mois de mars 2024, la totalité des habitants du territoire (hors zone urbaine) sont collectés en porte-à-porte pour les emballages. Plus de 55000 bacs ont été distribués sur 70 communes de notre agglomération. Il s'agissait d'une petite révolution pour de nombreux habitants: là où il fallait porter ses emballages à un point d'apport, il est désormais possible de trier devant chez soi. Cette mesure qui facilite grandement le geste de tri a apporté des résultats dans les mois qui ont suivis : +39% d'emballages collectés et -16% d'ordures ménagères. Il convient d'ajouter que la vente de composteurs à destination des ménages a fortement augmenté cette année : c'est plus de 1 400 unités qui ont été vendues. Il est certain que les fermentescibles qui ont été compostés sont autant de déchets qui n'ont pas été transportés et traités.

Ensuite, la fermeture des déchèteries aux professionnels a permis de faire baisser substantiellement certains flux comme les gravats (-14%), la ferraille (-10%), le plâtre (-27%). Rappelons que la raison d'être du service public de gestion des déchets est avant tout de répondre aux besoins des ménages – c'était le sens de cette mesure.

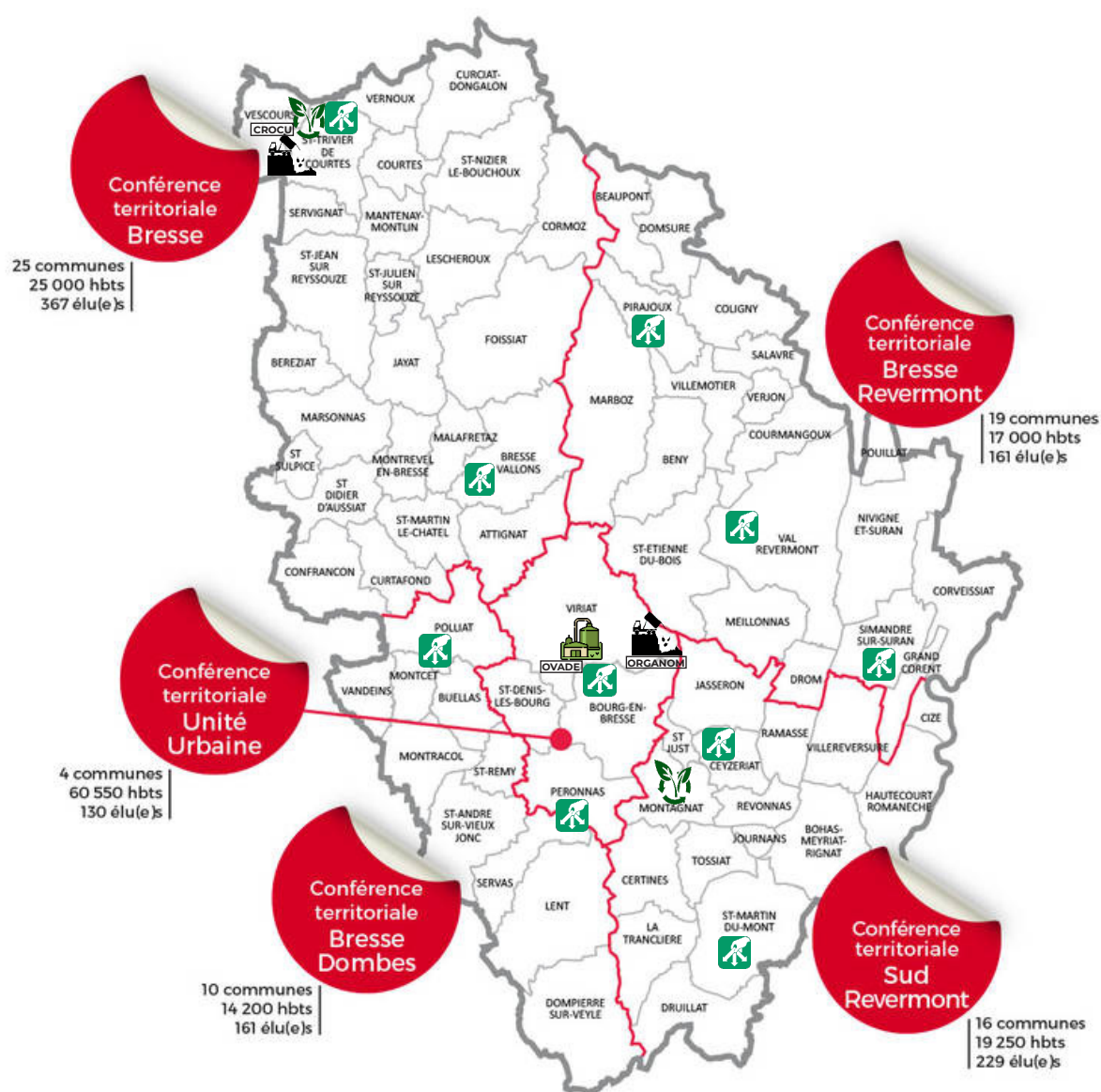
Les moyens mis en œuvre par Grand Bourg Agglomération ont facilité le geste de tri ou la réduction des déchets des habitants, je suis donc fier de voir que les efforts paient et de vous les présenter dans ce rapport annuel.



Jean-Luc ROUX

Conseiller délégué à la politique des déchets

LE TERRITOIRE



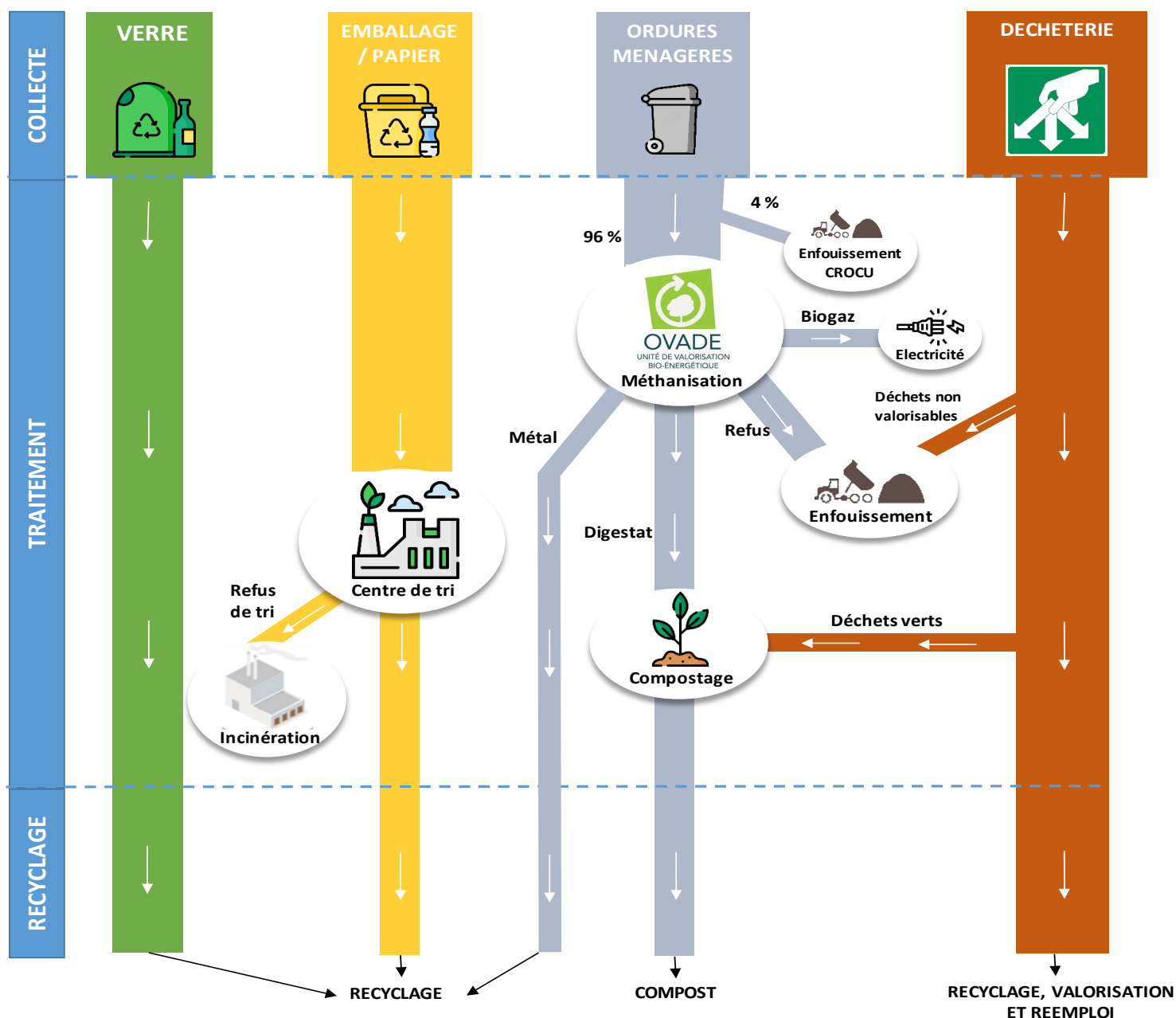
LÉGENDE :

-  déchèterie
-  plateforme de compostage
-  usine de traitement mécano biologique (OVADE)
-  site d'enfouissement

LA COLLECTE EN PORTE À PORTE SUR LE TERRITOIRE

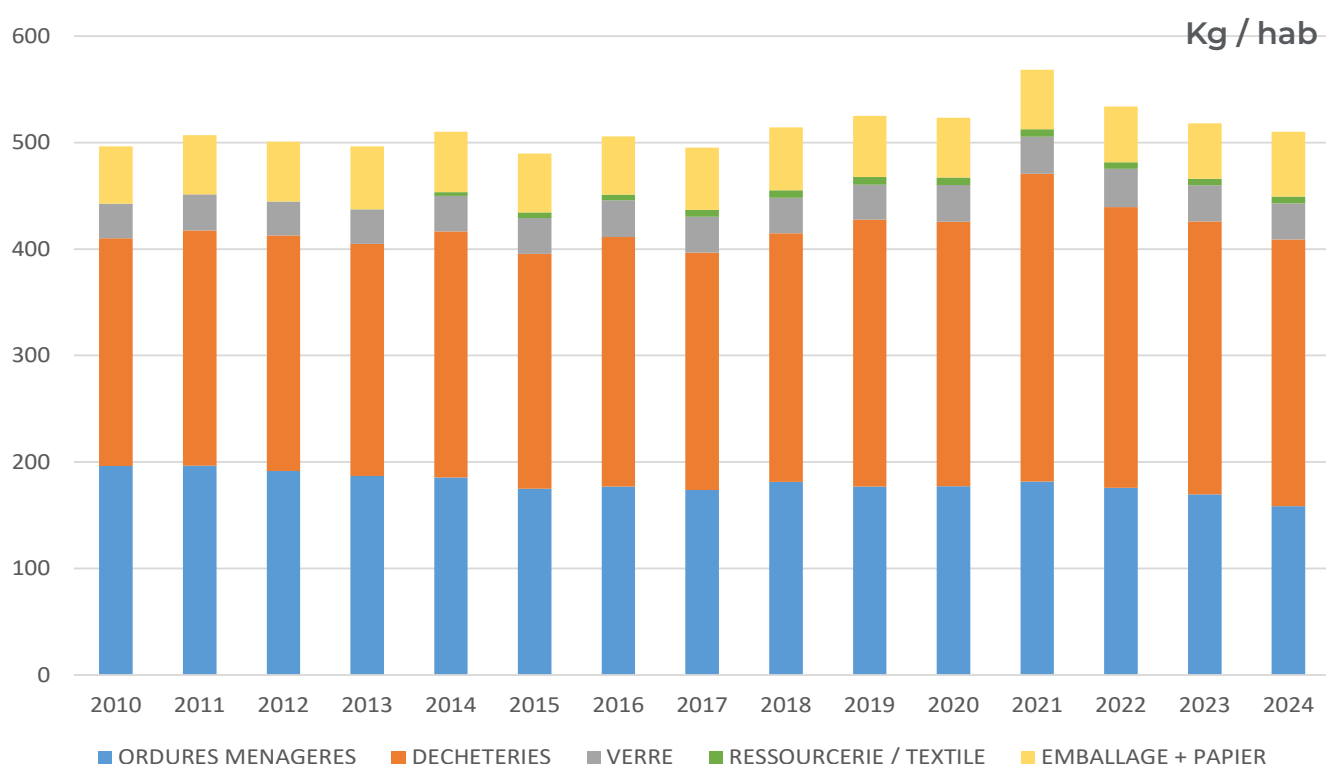


LE SCHÉMA DE COLLECTE



LA PRÉVENTION

L'évolution du tonnage collecté



Évolution comparative
(base 100 en 2010)

Kg/habitant	ORDURES MENAGERES	DECHETERIES	VERRE	PAPIER + EMBALLAGE	RESSOURCERIE / TEXTILE *	TOTAL
2010	100	100	100	100	/	100
2011	100	103	104	103	/	102
2012	98	103	98	105	/	100
2013	95	102	99	110	/	100
2014	95	108	102	105	/	102
2015	89	103	103	103	/	98
2016	90	110	106	102	/	101
2017	88	104	103	108	/	99
2018	92	109	103	110	/	103
2019	90	117	101	107	/	104
2020	90	116	106	104	/	104
2021	93	135	107	104	/	113
2022	90	123	110	97	/	106
2023	86	120	105	97	/	103
2024	81	117	104	113	/	102

* La ressourcerie ayant débutée en 2014, la comparaison par rapport à 2010 n'est pas possible.

LA SENSIBILISATION

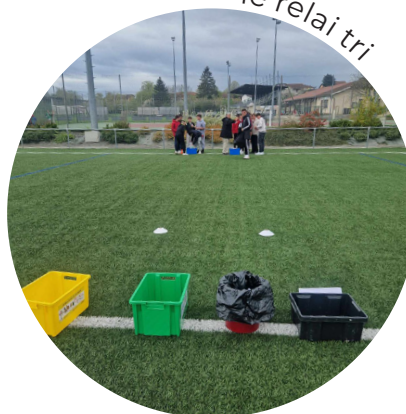
Animations et événements

41 animations en 2024 soit environ 1430 personnes sensibilisées.

la scène de crime



le relai tri



jeux nationaux de sport adaptés



L'hippomobile



jeux de la petite boutique (prévention)



escape game



basket-tri



53 actions UCV en 2024 qui ont mené à 106 procès-verbaux dressés, 56 procédures administratives dont 15 titres émis.

LA COLLECTE

Tonnages collectés en 2024

TYPE DE COLLECTE	DECHETS	POPULATION CONCERNEE	TONNAGE	KG/HABITANT
Porte à porte	Ordures Ménagères	128 000	18 745	146
	Emballage + papier	128 000	6 202	48
	Encombrants	80 000	119	1,5



TYPE DE COLLECTE	DECHETS	POPULATION CONCERNEE	TONNAGE	KG/HABITANT
Point d'apport volontaire et benne déchèterie	Ordures Ménagères (point enterré)	12 000	3 411	284
	Emballage + papier	140 000	2 294	16
	Verre	140 000	4 742	34
	Déchèterie dont res-sourcerie	140 000	35 184	251
	Textile	140 000	747	5

Les moyens de collecte par apports volontaires

TYPE DE COLLECTE	TYPE DE CONTENANT	DECHETS	NOMBRE	NOMBRE D'HABITANT / POINT
Point d'apport volontaire	Point d'apport enterré	Ordures ménagères	216	56
	Point d'apport volontaire / Point d'apport enterré	Emballage	133	1 053
		Papier	551	254
		Verre	10	14 000
	Conteneur	Textile	97	1 443



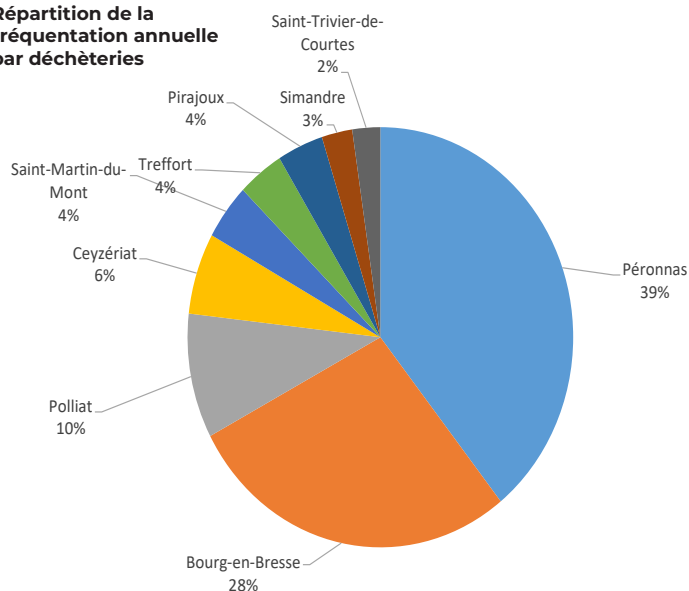
LES DÉCHÈTERIES DU TERRITOIRE

Les déchets collectés en déchèterie

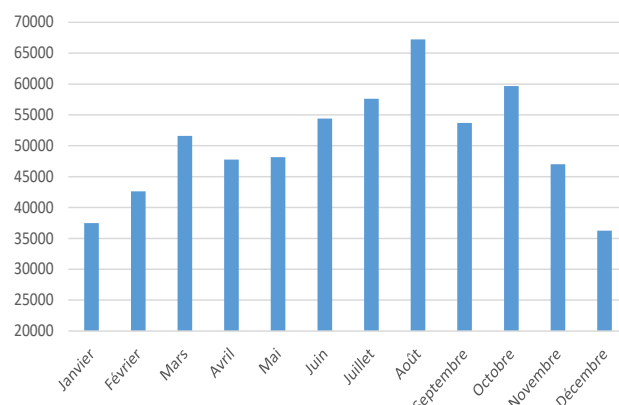
DECHETS	TONNAGE 2023	TONNAGE 2024	% D'EVO- LUTION	KG/HABITANT
VEGETAUX	9 232	10 477	13%	75
INERTES/GRAVATS/TERRE	7 737	6 675	-14%	48
ENCOMBRANTS	5 260	4 803	-9%	34
BOIS	4 084	3 931	-4%	28
MOBILIER	2 823	3 215	14%	23
FERRAILLE	1 475	1 331	-10%	10
CARTONS	1 370	1 320	-4%	9
DECHETS ELECTRIQUES	1 145	1 089	-5%	8
PLATRE	981	719	-27%	5
DECHETS TOXIQUES	490	608	20%	4
RESSOURCERIE	148	155	4%	1
PNEUS	399	322	-19%	2
PVC ou plastique dur	63	50	-21%	0,4
TEXTILES	668	747	12%	5

La fréquentation (hors Bresse Vallons*)

Répartition de la fréquentation annuelle par déchèteries



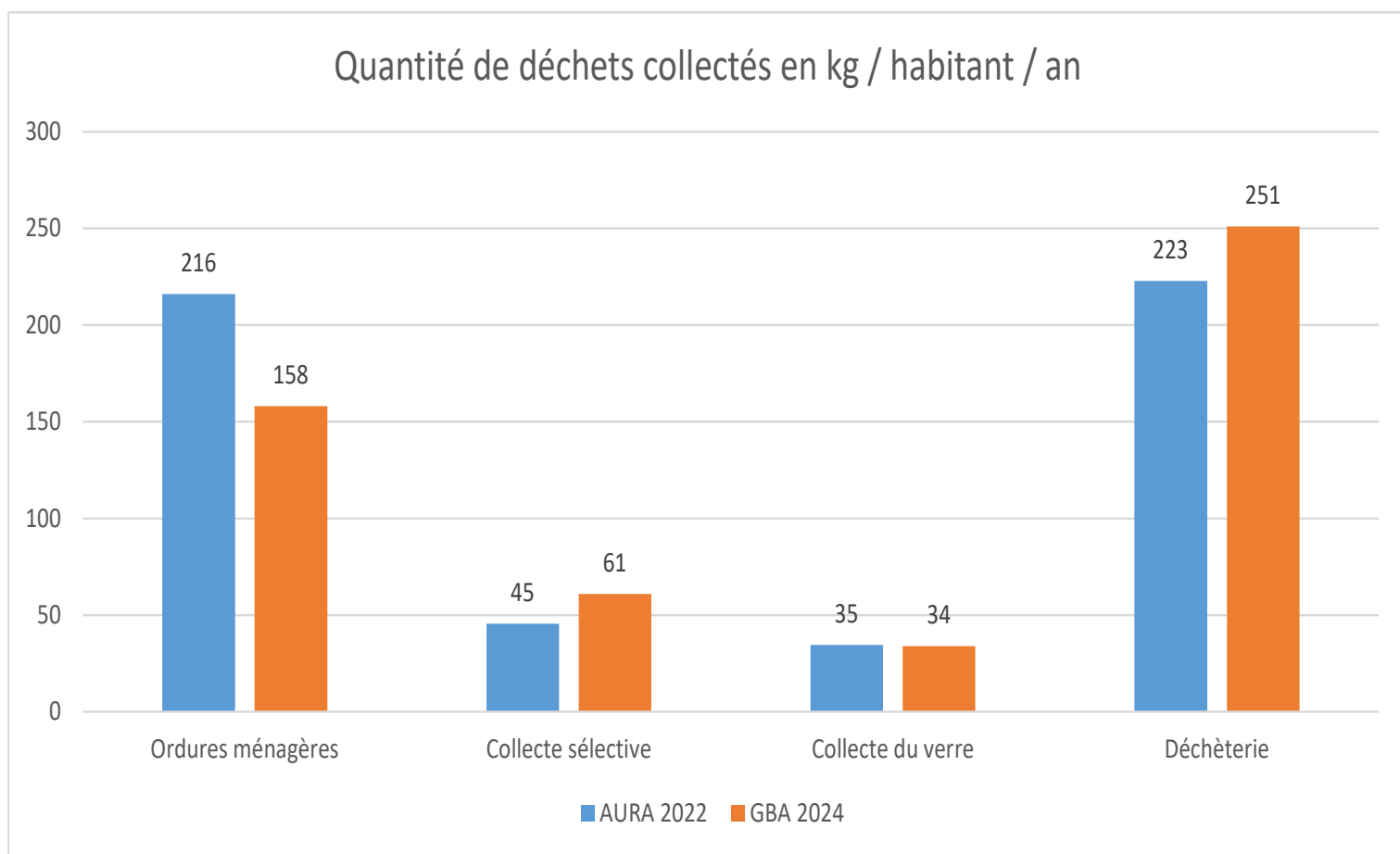
Fréquentation mensuelle sur l'ensemble des déchèteries du territoire



* Pas de comptage sur cette déchèterie

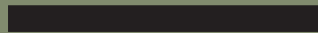
COMPARATIF

Grand Bourg Agglomération et Auvergne Rhône Alpes



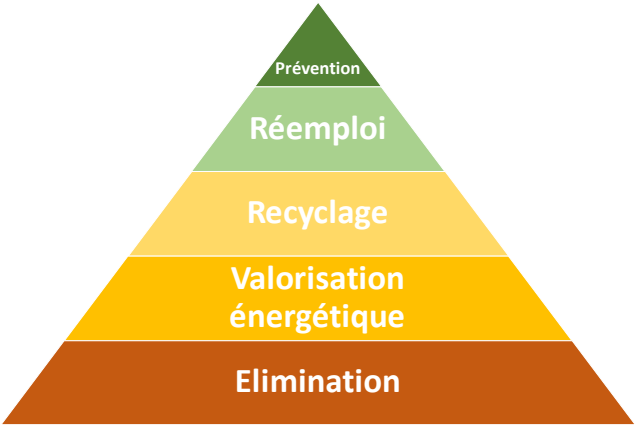
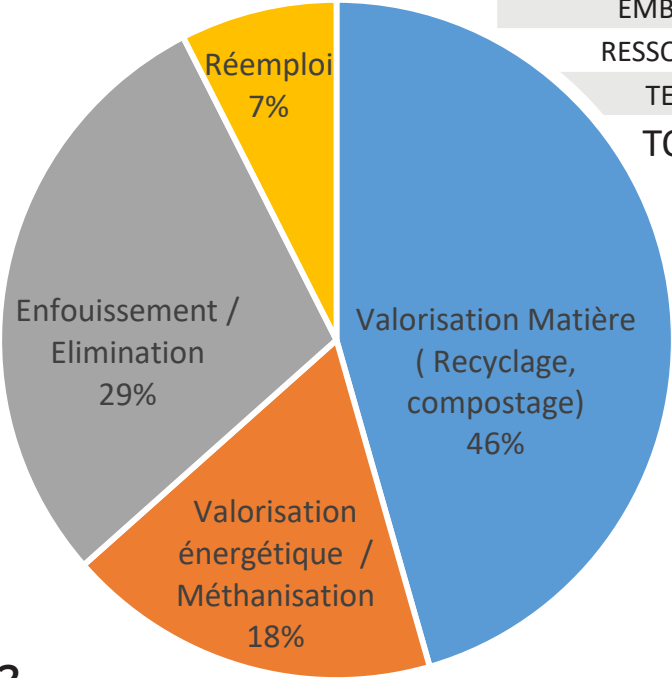
LE TRAITEMENT

Répartition des modes de traitements des déchets de Grand Bourg Agglomération



Le tri à la source permet d'orienter chaque déchet vers la bonne filière. On maximise ainsi les modes de traitement les plus adaptés, privilégiant la valorisation plutôt que l'élimination.

DECHETS	VALORISATION MATIERE (Recyclage, compostage)	VALORISATION ENERGETIQUE (dont méthanisation)	EN- FOUIS- SE- MENT	REEM- PLOI
OM	1%	44%	55%	
CARTONS (déchèterie + pro)	100%			
FERRAILLE + METAUX	100%			
BOIS BRUT ET TRAITE EN MELANGE	100%			
PLATRE	100%			
PVC ou plastique dur	100%			
VEGETAUX	100%			
INERTES/GRAVATS/TERRE			25%	75%
PNEUS	41%	44%		15%
DEEE	76%	14%	10%	
MOBILIER	65%	33%	2%	
ENCOMBRANTS DIVERS		6%	94%	
DMS	1%	98%	1%	
VERRE	100%			
EMBALLAGE	70%	6%	24%	
RESSOURCERIE	13%		16%	71%
TEXTILE	60%	18%	1%	21%
TOTAL	46%	18%	29%	7%

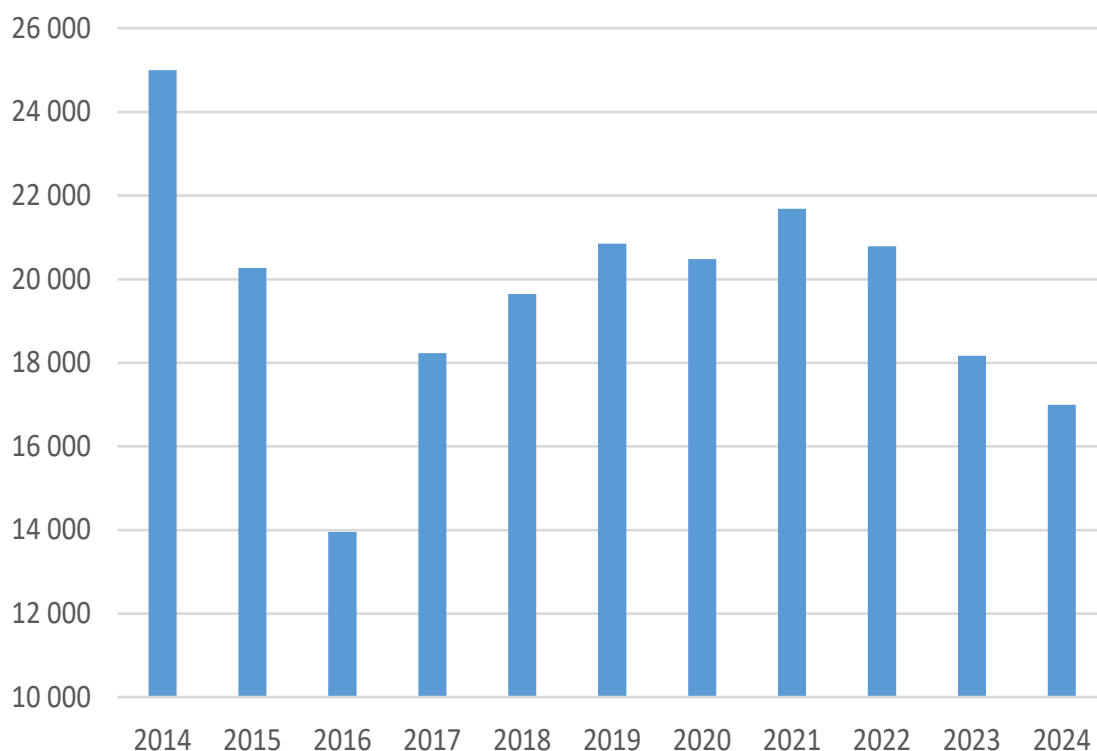


Pyramide des modes de traitement

LE TRAITEMENT

L'enfouissement des déchets

Évolution des tonnages enfouis à Organom et CROCU



Les quantités de déchets enfouis varient suivant différents facteurs expliqués ci-dessous :

2014-2016 : mise en place OVADE (usine de méthanisation des ordures ménagères (OM) d'Organom)

2017 : arrêt de la valorisation des encombrants qui sont de nouveau enfouis

2018 : augmentation du tonnage des encombrants

2019 : une panne OVADE a détourné des tonnages d'ordures ménagères vers l'enfouissement

2020 : augmentation des OM méthanisées + encombrants

2021 : augmentation de la production d'OM et d'encombrants

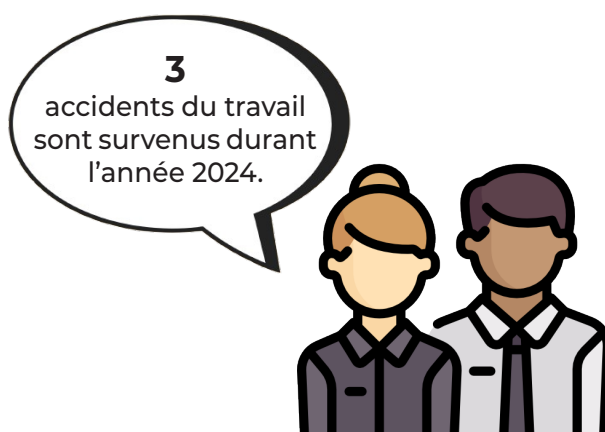
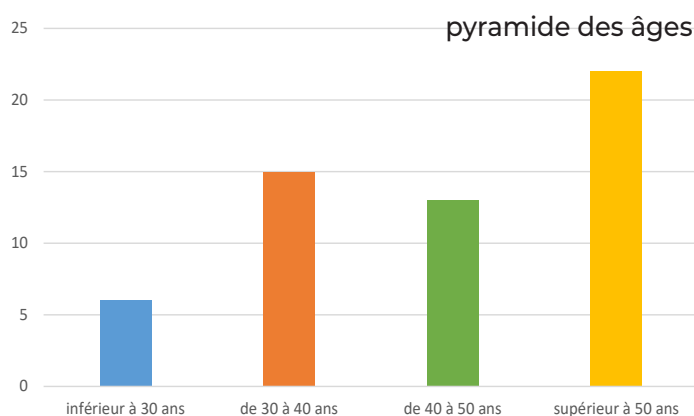
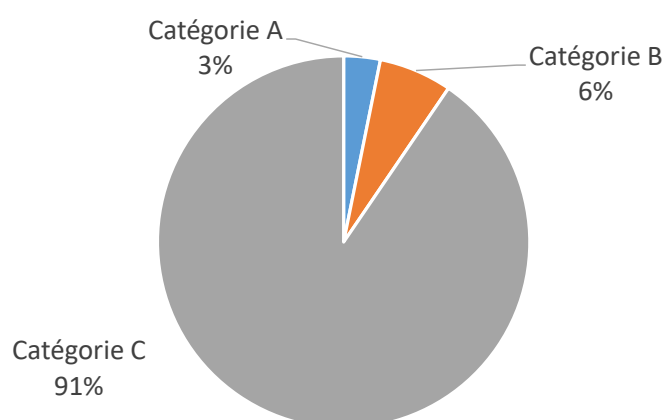
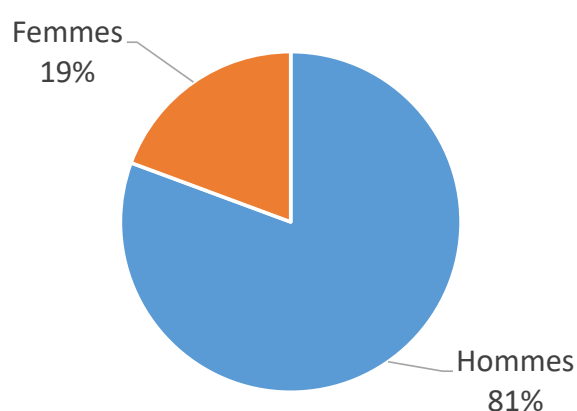
2022 : réduction de la production d'OM et d'encombrants

2023 : détournement de plus de bois vers la filière bois et réduction des encombrants

2024 : poursuite de la réduction de la production d'OM (passage tous les 15 jours en zone rurale) et d'encombrants

EMPLOI

Qui sont les agents de la direction?



FINANCES

Les dépenses

Dépenses et financements globaux

1) RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Ventes matériaux	861 000 €
Ventes énergie	770 500 €
Soutiens eco-organismes	2 348 000 €
Divers	72 000 €
Contribution usager	18 756 000 €
Total	22 807 500 €

ANNÉE COÛT AIDE* HT TOTAL (€/HABITANT INSEE)

2017	95 €
2018	97 €
2019	99 €
2020	100 €
2021	102 €
2022	124 €
2023	119 €**
2024	126 €**

2) DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT / INVESTISSEMENT

Fonctionnement	charges structure / prévention / communication	1 500 000 €
	collecte / traitement OM	10 100 000 €
	collecte / traitement CS	5 000 000 €
	collecte / traitement déchèterie	4 300 000 €
	collecte / traitement autres	200 000 €
	TOTAL :	21 200 000 €
Investissement		4 350 500 €

Répartition des dépenses par catégorie



	CATEGORIE	MONTANT EN €/HABITANT
DEPENSES	Structure	5 €
	Prévention/communication	6 €
	Précollecte	8 €
	Collecte	59 €
	Traitement	74 €
RECETTES	Vente matériaux	6 €
	Vente énergie	6 €
	Soutien	17 €
	TEOM (taxe d'enlèvement)	131 €

* Ensemble des charges moins les aides et soutiens (hors recettes)

** Population estimée

FINANCES

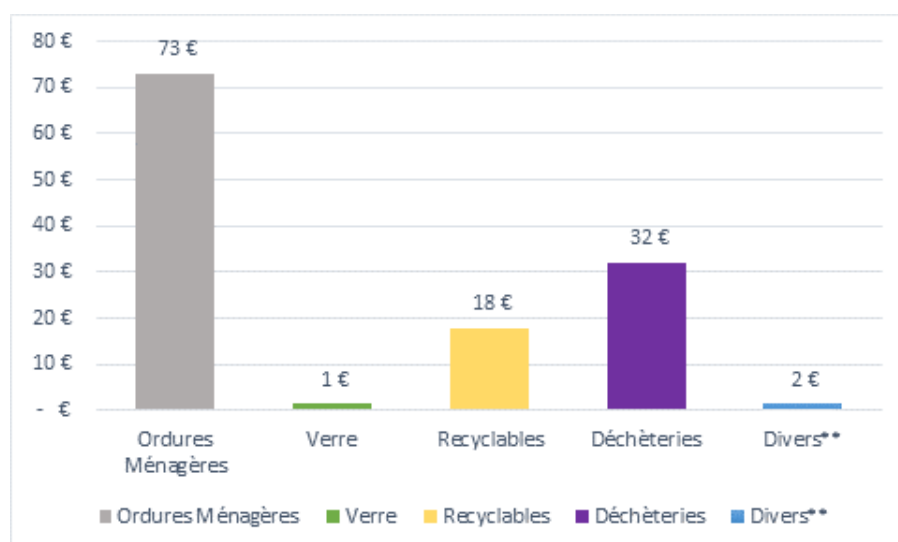
Focus sur les coûts

Répartition des coûts à la tonne

Déchets	Recettes/ soutien de valorisation	Coût pré- collecte	Coût col- lecte/trans- port	Coût traite- ment	Coût préven- tion/commu- nication	Coût aidé* dont frais divers et de structure
Ordures Mé- nagères	- 40,5 €	23 €	157€	276 €	13,40 €	447 €
Verre	- 46 €	13 €	63 €	0 €	5,90 €	42 €
Recyclables	- 271 €	52 €	236 €	219 €	14 €	267 €
Déchèteries	- 18 €		73 €	78 €	15,5 €	154 €
Divers**	- 17 €	9,8 €	145 €	15,80 €	7,60 €	167 €

Ce tableau regroupe les recettes et coûts des déchets pour chaque tonne collectée sur le territoire.

Les coûts aidés* à l'habitant



Les ordures ménagères résiduelles représentent seulement 31 % des tonnages collectés, mais concentrent près de 60 % des coûts du service. Cette disproportion souligne l'importance de réduire ce flux, notamment par le tri et la prévention des déchets à la source.

* Ensemble des charges moins les aides et soutiens (hors recettes)

** Collecte des encombrants, des cartons professionnels, des déchets à risques infectieux, textile ...

FINANCES

Prestataires et soutien des éco-organismes

Les 10 prestataires principaux de la direction

ENTREPRISES / INSTITUTIONS

ORGANOM
EGT ENVIRONNEMENT SAS
SYDOM
SULO FRANCE SAS
AINTERSERVICE
SYNDICAT MIXTE DE CROCU
TRIADIS SERVICES BEAUFORT
MINERIS SAS
QUINSON FONLUPT
BERNARD TRUCKS

ACTIVITÉ

Traitement des déchets
Collecte / traitement
Tri des déchets recyclables
Bacs de collecte
Accueil et gestion déchèterie
Traitement des déchets
Collecte / traitement
Collecte des déchets
Collecte des déchets
Maintenance

Soutiens des éco-organismes

ECO-ORGANISMES

MONTANTS

CITEO emballages

1 867 000 €

ECO DDS

14 000 €

ECOSYSTEM
(Déchets électriques)

109 000 €

ECO-MAISON

81 000 €

CITEO



MENTIONS LÉGALES

Le présent rapport annuel a été élaboré conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Il a pour objet d'informer les usagers sur les conditions de fonctionnement du service, ses performances techniques et financières, ainsi que sur les actions menées en matière de prévention, de collecte et de traitement des déchets.

Ce document a été préparé par la Direction Gestion des Déchets.

Certaines données présentées dans ce rapport proviennent de sources externes, notamment l'ADEME, SINOE, ou encore les prestataires de collecte et de traitement. Ces informations sont utilisées à des fins d'analyse, de suivi des performances et de comparaison.

Le présent rapport est un document public, il peut être consulté sur le site internet de la collectivité. La collectivité s'efforce d'assurer l'exactitude et la mise à jour des informations contenues dans ce rapport.

Toutefois, elle ne saurait être tenue responsable des erreurs ou omissions involontaires, ni de l'interprétation ou de l'usage qui pourrait être fait des données présentées.

Liste des illustreurs des icones : Becris, Freepiks (source: flaticon.com) / Photo: Unsplash/Edward Howell)